

Expulsions: Mayotte fait du zèle

Le nombre 13 253 n'est ni la combinaison gagnante du tiercé ni le montant de la cagnotte de la Saint-Valentin. C'est le chiffre des expulsions d'étrangers en situation irrégulière à Mayotte pour l'année 2006. Mayotte, petite collectivité d'outre-mer de 374 km² (une taille qui la situe entre le département du Val-de-Marne et celui du Territoire-de-Belfort), peuplée de 200 000 habitants. Rapporté à une année de travail ordinaire, soit 261 jours, ce chiffre donne une moyenne de 50 expulsions par jour. Rapporté à la population d'un département comme le Val-de-Marne ou le Nord, cela équivaut à l'expulsion de 66 265 personnes; à la population du territoire national, c'est l'équivalent de 4 millions d'expulsions. 13 253 pour un objectif de 12 000, Mayotte fait du zèle et la France ferme les yeux par méconnaissance de ce qui se passe à sa périphérie, commode laboratoire des méthodes de Nicolas

f Sarkozy. ◀

r Frédérique Hannequin, Mayotte